

# JE RÉDUIS MES DÉCHETS

## LE GUIDE



JE VEUX

JE PEUX

J'AGIS



# SOMMAIRE

## 4 INTRODUCTION

- 4 La Métropole s'engage avec vous
- 5 Qu'est-ce que la réduction des déchets ?
- 6 3 bonnes raisons de réduire ses déchets
- 7 Quelques chiffres-clés

## 8 LES BASIQUES

## 12 LES PIÈCES DE LA MAISON

- 12 La cuisine
- 16 Le salon
- 20 La chambre
- 24 La salle de bain
- 28 Le garage
- 32 Le jardin
- 36 En dehors de chez moi

## 40 JE RÉDUIS AVEC LA TEOMi

## LA MÉTROPOLE S'ENGAGE AVEC VOUS

◀◀ **Nos déchets nous envahissent.**

Nous pouvons réduire véritablement le contenu de nos poubelles en agissant en amont sur notre consommation

et en triant tout ce qui peut l'être pour diminuer le volume de nos poubelles grises. Les 2/3 de ce que nous jetons pourraient être triés et recyclés. Ces gisements représentent de nouvelles ressources pour notre Métropole avec de nouvelles filières de valorisation.

Le volume des déchets collectés a déjà diminué de 7% depuis 2016 mais **il faut aller beaucoup plus loin et plus vite**. Si tous ensemble nous réduisons nos déchets et améliorons le tri, notre poubelle grise diminuera de moitié : c'est notre objectif.

La Métropole s'engage pour que nous toutes et tous, métropolitains, **puissions bénéficier de nouveaux moyens de réduire nos déchets et mieux les trier**.

**Des dispositifs nouveaux s'ajoutent à ceux déjà en place** comme le tri et la collecte séparée des déchets alimentaires, la mise à disposition de broyeurs ou encore les zones de gratuité de matériaux de bricolage en déchèterie...

Parallèlement, la Métropole s'attache à **expérimenter la tarification incitative des déchets** sur une partie du territoire métropolitain en mesurant le volume de chaque poubelle, en habitat individuel comme en collectif, grâce au puçage des conteneurs. Chacune et chacun est encouragé à participer à cet effort collectif.

Ce guide a pour objectif de faire connaître les gestes simples du quotidien, à la portée de tous, permettant à la fois de **réduire sa production de déchets et de faire des économies grâce à une consommation plus responsable**. ▶▶

### Lionel Coiffard

*Vice-président de Grenoble Alpes Métropole, en charge de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets*

---

*Il suffit de quelques gestes pour réduire sa production de déchets. Ce guide vous permettra de découvrir astuces, bonnes pratiques et tous les dispositifs que la Métropole met en place pour vous aider à alléger vos poubelles. À vous de jouer !*

---

## **QU'EST-CE QUE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ?**

**La meilleure façon de réduire ses déchets, c'est encore de ne pas en produire !** Et cela commence dès les courses, en cherchant à consommer autrement, en étant attentifs aux emballages, en utilisant ses propres contenants...

**La réduction des déchets, c'est ensuite privilégier le réemploi** en donnant, en vendant ou en transformant un vêtement, en faisant réparer sa cafetière, en privilégiant les achats d'occasion plutôt que neufs.

**Réduire ses déchets, c'est enfin trier**, en sortant de la poubelle grise tout ce qui peut l'être et en mettant emballages, papiers, verre et déchets alimentaires dans les bonnes poubelles de tri.

**C'est en réalisant ces gestes simples au quotidien, que l'on obtient de vrais résultats !** C'est facile et à la portée de tous.



**Mieux vaut des millions de personnes qui pratiquent imparfaitement le « zéro déchet » qu'une poignée qui le pratique parfaitement.**



# 3 BONNES RAISONS

## DE RÉDUIRE SES DÉCHETS

1



### FAIRE DES ÉCONOMIES

Le gaspillage alimentaire, le suremballage, le traitement des déchets coûtent de l'argent. Le troc entre amis, le compostage, le recyclage valorisent à l'inverse les déchets.

2

### RÉDUIRE LA POLLUTION

En limitant nos déchets, on préserve les ressources naturelles et on réduit aussi l'impact du traitement des déchets sur l'air que l'on respire.



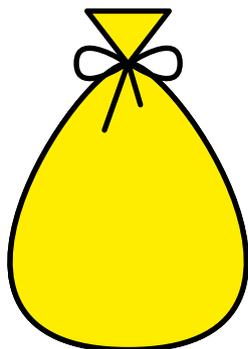
3



### FAVORISER LE RÉEMPLOI

Réduire ses déchets est aussi un acte de solidarité, en soutenant le réemploi, les filières de recyclage et d'économie circulaire, synonyme d'activités et d'emplois locaux pour notre territoire.

## QUELQUES CHIFFRES-CLÉS

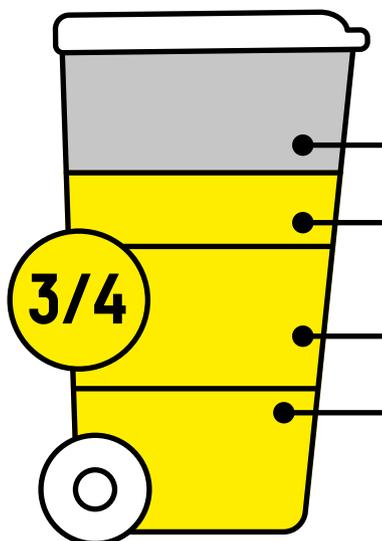


**8 kg**

de déchets  
sont produits  
chaque seconde  
dans la Métropole



La collecte et le traitement  
des déchets coûtent **131 €/an**  
par habitant de la Métropole



### DANS NOTRE POUBELLE GRISE, ON TROUVE

**26 %** seulement de déchets à leur place

**14 %** de déchets évitables (gaspillage alimentaire, prospectus publicitaires...)

**30 %** de déchets compostables

**30 %** de déchets recyclables (emballages plastiques/métalliques, cartons, papiers...)

Si tout le monde joue le jeu,  
notre poubelle grise pourrait  
**diminuer de 3/4.**



**Objectif**  
**-50%\***

du poids des ordures  
ménagères d'ici 2030.

# LES BASIQUES

**Emballages, verre et papiers : les métropolitains connaissent maintenant les différents systèmes de tri proposés par la Métropole. Petit rappel des gestes qu'on doit pouvoir faire (presque) les yeux fermés...**



## LES ORDURES MÉNAGÈRES

- Un doute ? Je jette dans la poubelle grise pour **éviter de polluer les poubelles de tri.**
- La poubelle grise, c'est simple : c'est celle où l'on jette tout ce qui ne va pas dans les autres ! Une fois le verre dans le bac qui lui est réservé, les emballages et les papiers triés, les déchets alimentaires compostés, les encombrants ou les déchets dangereux en déchèterie, **votre poubelle grise finira toute petite !** Faites l'essai !



**VERRE INTERDIT**

Trop d'emballages sont encore jetés par erreur dans la poubelle grise. Elle contient 30 % de déchets recyclables... En les jetant dans la poubelle de tri, on pourrait facilement recycler 25 500 tonnes de matière en plus par an.



### Le saviez-vous ?

Même les emballages très sales peuvent être recyclés (yaourt, carton de pizza...).

## LES PLASTIQUES

Depuis 2016, tous les emballages en plastique se trient : bouteilles ou flacons bien sûr mais aussi barquettes de fruits, pots de yaourt, sachets de pâtes... Pas de question à se poser : un emballage en plastique, c'est direct dans la poubelle de tri !



## LE MÉTAL

Une boîte de conserve, une canette de soda ou un aérosol vide : même combat ! Tous vont dans la poubelle de tri ! D'autant plus que ces emballages métalliques se recyclent très facilement donc plus d'hésitation !

## LES PAPIERS CARTONS

Que ce soit un paquet de biscuits, une brique alimentaire ou un carton de pizza : tous les cartons se recyclent. Et c'est la même chose pour les papiers : magazine, courrier, papier kraft ou annuaire... hop, dans la poubelle de tri !



## Attention

Dans la poubelle de tri, je jette mes déchets en vrac sans sac poubelle !



# LES BASIQUES

## LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

**Eux aussi, ils se valorisent !**  
Et surtout ils sont très utiles pour réaliser un compost de qualité.  
**Pour cela, deux possibilités :**  
avoir recours à un composteur ou déposer épluchures, marc de café et déchets alimentaires dans un sac compostable jeté dans une poubelle marron (voir page 14).



## LE VERRE



- Le verre est trié depuis 50 ans en France.
- Une bouteille en verre dans le bac à verre, **c'est 100 % de matière recyclée à l'infini** : aucune perte !
- Sur les 32 kg de verre que produit annuellement chaque habitant, **8 kg finissent encore au mauvais endroit** !  
Le mettre dans une autre poubelle, c'est faire courir un risque de blessure aux agents qui manipulent les poubelles. Ne vous trompez pas !

### L'erreur la plus courante

La vaisselle en verre ne va pas dans le bac à verre mais à la déchèterie ! (Ce type de verre ne fond pas à la même température).



## LES DÉCHETS

### VOLUMINEUX OU TOXIQUES



Avec **21 déchèteries** réparties sur l'ensemble du territoire pour 450 000 habitants, la Métropole de Grenoble est l'une des mieux dotées de France. Pourtant, encore trop d'encombrants jonchent les trottoirs... Un canapé hors d'usage, des gravats, une table cassée ou des déchets de jardin : direction la déchèterie ! **Ils seront valorisés** dans des conditions respectueuses de l'environnement.

### Astuce

Donnez une seconde vie à vos objets grâce aux recycleries et préaux des matériaux (voir page 31).



## Attention

*Les dépôts sauvages sont interdits, sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 2 500 € (Loi AGEC 2020).*

# JE RÉDUIS DANS LA CUISINE

*La cuisine est la pièce de la maison où l'on produit le plus de déchets ! C'est donc là que la marge de progression est la plus importante.*

*Des épluchures de légumes au suremballage des produits, il suffit de quelques gestes simples pour voir rapidement sa poubelle grise diminuer de volume.*

- ① DÉCHETS ALIMENTAIRES page 14
- ② PAIN page 15
- ③ EAU page 15
- ④ GASPILLAGE ALIMENTAIRE page 15
- ⑤ ACHAT EN VRAC page 15
- ⑥ REPAS AU TRAVAIL page 15
- ⑦ CAFETIÈRE page 15







### ① JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

*Parce que 1/3 de ma poubelle grise est compostable, c'est la meilleure façon de la réduire tout en faisant un geste utile pour la planète.*

## ASTUCES ZÉRO DÉCHET



### COMPOSTAGE ET COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le compostage est une décomposition naturelle des déchets de cuisine et de jardin par des micro-organismes que l'on trouve dans le sol (bactéries, champignons, vers...), en présence d'humidité et d'air. Au bout de plusieurs mois, ce processus permet d'obtenir du compost de qualité utile aux plantations.

Pour trier ses déchets alimentaires, la Métropole offre deux possibilités :

- **Le compostage (individuel ou collectif)**  
La Métropole met gratuitement à votre disposition des lombricomposteurs, des composteurs en bois ou en plastique et propose des ateliers gratuits pour se former au compostage. Retrouvez toutes les informations sur le site : [grenoblealpesmetropole.fr/compostage](http://grenoblealpesmetropole.fr/compostage)
- **La collecte dans les bacs marron**, notamment pour ceux qui vivent en appartement. Les bacs sont ensuite acheminés par la Métropole au centre de compostage de Murianette, où les déchets sont transformés en compost, utile pour les agriculteurs. À partir de 2022, ils seront également valorisés en biogaz, utilisé comme carburant par les camions poubelles.

**+ plus d'informations :**  
[grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires](http://grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires)

*Lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est d'abord adapter ses achats à ses besoins, c'est trouver des astuces pour ne pas jeter et accommoder ses restes. C'est faire des économies tout en réduisant son impact sur l'environnement. Du gagnant-gagnant !*



- ② **J'UTILISE UN SAC EN TISSU POUR ACHETER ET CONSERVER MON PAIN**  
*Il restera croustillant plus longtemps. Et même sec, je peux encore le cuisiner grâce au livret « Le pain, n'en perdez pas une miette » à retrouver sur notre site internet.*



- ③ **JE BOIS L'EAU DU ROBINET**  
*Boire 2 L d'eau en bouteille par jour coûte 365 € par an et par personne contre 2,36 € si l'on boit l'eau du robinet. Cela permet aussi d'éviter de jeter près de 500 bouteilles d'eau d'1,5 L.*



- ④ **JE LIMITE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**  
*Avant de faire les courses, je fais l'inventaire de mes provisions et en rentrant je range le frigo : devant, les aliments qui périssent en premier et dans la partie la plus froide, les aliments crus et les laitages.*



- ⑦ **JE CHOISIS BIEN MA CAFETIÈRE**  
*Pour un bon café, j'utilise plutôt une cafetière italienne ou à piston qui préserve les arômes. Pour la planète et mon porte-monnaie, j'évite les capsules individuelles en plastique ou en aluminium.*

## CONSEIL RÉDUCTION



- ⑤ **J'ÉVITE LES EMBALLAGES EN ACHETANT EN VRAC\*\*.**

*Je demande à mon commerçant s'il accepte mes propres contenants.*

*\*\* Mode de distribution où le produit n'est pas emballé.*

- ⑥ **AU TRAVAIL, J'AMÈNE DES REPAS**  
*que je cuisine plutôt que d'acheter des plats préparés.*



# JE RÉDUIS DANS LE SALON

*C'est dans l'espace salon-salle à manger que l'on a plaisir à se retrouver ! Pour un dîner entre amis, un repas de famille, un anniversaire ou les fêtes de fin d'année... il y a toujours une occasion de dresser une belle table ou de mettre les petits plats dans les grands. Alors pour que la convivialité reste de mise, oubliez le jetable... pensez durable !*

- ① **SAPIN** page 18
- ② **CADEAUX** page 18
- ③ **STOP PUB** page 19
- ④ **VAISSELLE LAVABLE** page 19
- ⑤ **NAPPE ET SERVIETTES EN TISSU** page 19
- ⑥ **DÉCORATION** page 19





## CONSEIL RÉDUCTION

### ① VOTRE SAPIN A ILLUMINÉ LE SALON PENDANT LES FÊTES, IL MÉRITE BIEN UNE SECONDE VIE !

En janvier, la Métropole met à disposition près de 50 points de dépôt temporaires pour collecter les sapins. Réutilisés sous forme de broyat ou compost, ils serviront à enrichir les sols.



## ASTUCES ZÉRO DÉCHET

### ② POURQUOI EMBALLER AVEC DU PAPIER QUI SERA JETÉ DANS L'HEURE ? UTILISEZ PLUTÔT UN JOLI TISSU POUR EMBALLER VOS CADEAUX !

Découvrez la technique inspirée du pliage de kimono pour emballer vos cadeaux, grâce à **des formations de Furoshiki** auxquelles la Métropole vous invite !

#### Pensez aux cadeaux dématérialisés !

La bonne idée cette année : une sortie, un week-end, un abonnement... bref du temps partagé !

Et en toutes circonstances, **proposez toujours un bon d'échange** pour éviter que les cadeaux restent inutilisés !





## STOP PUB

Mais OUI aux informations des collectivités, MERCI !

 GRENOBLEALPESMÉTROPOLE

### ③ STOP PUB

*Les publicités inondent nos boîtes à lettres et encombrent nos tables ! Alors, si vous ne les lisez pas, adoptez le « stop pub » (gratuit et disponible sur demande) et faites l'économie de 40 kg de prospectus par an.*



**J'UTILISE UNIQUEMENT**

- ④ DE LA VAISSELLE LAVABLE**
- ⑤ DES SERVIETTES EN TISSU ET UNE NAPPE EN TISSU**

*Les nappes en papier, assiettes en carton et autres gobelets en plastique encombrent nos poubelles comme tous les objets à usage unique. Préférez la vaisselle lavable, plus jolie, plus confortable d'utilisation et plus efficace pour alléger sa poubelle !*



## CONSEIL DÉCORATION

### ⑥ POUR UNE JOLIE TABLE

Créez vous-même une ambiance chaleureuse avec des matériaux naturels trouvés au jardin ou en forêt, votre poubelle vous remerciera et votre porte-monnaie aussi.

\* Economie annuelle pour une famille de 4 personnes

# JE RÉDUIS DANS LA CHAMBRE

*Faire de la place dans ses placards, se séparer des vêtements qu'on ne met plus, faire le tri dans les jouets des enfants ou encore investir dans un lit plus grand : la chambre est l'endroit idéal pour expérimenter les achats d'occasion ou le troc entre amis. Se faire plaisir sans se ruiner.*

- ① PELUCHES ET VÊTEMENTS *page 22*
- ② GARDE-ROBE *page 22*
- ③ DÉCORATION *page 23*
- ④ LIVRES *page 23*
- ⑤ AMPOULES *page 23*
- ⑥ JOUETS *page 23*
- ⑦ BUREAU *page 23*







**① LES ANCIENNES PELUCHES, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES EN BON ÉTAT**

*Je les donne à des amis ou à une association locale qui les revendra dans sa boutique solidaire, ils feront des heureux ! (Je peux aussi les déposer en borne textile).*

## ASTUCE ZÉRO DÉCHET

**NE JETEZ PAS VOS VIEUX HABITS ! MÊME TROUÉS ET ABÎMÉS, ILS PEUVENT AVOIR UNE SECONDE VIE.**

La Métropole déploie régulièrement sur le territoire des bornes de collecte éphémères venant compléter l'offre permanente proposée par de nombreuses associations et par les déchèteries.

**+ d'informations :**  
[grenoblealpesmetropole.fr/textile](http://grenoblealpesmetropole.fr/textile)



**② JE RENOUVELLE MA GARDE-ROBE**

*Je me rends dans des boutiques de fripes, je participe à un troc entre amis ou à une brocante.*





**3 ENVIE DE CHANGER LA DÉCORATION ?**

*J'achète d'occasion dans une brocante, un bon moyen de faire durer les objets. En plus, c'est bon pour le porte-monnaie !*

***Pensez achat d'occasion. Avec les sites internet dédiés, les vide-greniers, les recycleries, les magasins de dépôt-vente, les opportunités de s'équiper sans se ruiner ne manquent pas.***

*Retrouvez quelques adresses utiles sur les pages réemploi de [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)*



**6 LE PETIT DERNIER RÊVE DE NOUVEAUX JOUETS ?**

*J'essaie de privilégier les jouets en bois ou sans pile. Je pense aussi aux achats d'occasion et à l'emprunt de jeux en ludothèque.*

**4 NOUVEAUX LIVRES**

*Je les emprunte à mes amis ou en bibliothèque.*



**7 JE DONNE MON BUREAU INUTILISÉ**

*Apporté à une association caritative, il sera vendu dans une boutique solidaire et servira à d'autres personnes.*



**CONSEIL**

**RÉDUCTION**

**5 AVEC LES LAMPES BASSE CONSOMMATION (LBC) ET LES LED, ON A TOUT BON !**

Non seulement les LBC et les LED consomment peu d'électricité et durent plus longtemps qu'une ampoule classique, mais en plus elles se recyclent (contrairement aux autres) si on les rapporte en point de collecte et génèrent donc moins de déchets. Le prix des LED, plus élevé à l'achat que les LBC, est compensé par leur durée de vie : jusqu'à 5 fois plus longtemps ! À la clé : des économies et 5 fois moins de déchets.

# JE RÉDUIS DANS LA SALLE DE BAIN

*Fabriquer soi-même ses produits d'hygiène, de cosmétique et d'entretien, c'est possible ! Et c'est surtout facile, plus sain et naturel ! Alors suivez le guide, parce que la salle de bain est le lieu idéal pour faire des économies, tout en prenant soin de soi... et de l'environnement !*

- ① COUCHES *page 26*
- ② BROSSE À DENTS *page 26*
- ③ COTONS LAVABLES *page 26*
- ④ SAVON *page 27*
- ⑤ PROTECTIONS PÉRIODIQUES *page 27*
- ⑥ PRODUITS COSMÉTIQUES *page 27*





## CONSEIL RÉDUCTION

### ① J'UTILISE DES COUCHES LAVABLES POUR MON ENFANT

Moins chères à l'utilisation que les couches jetables (800 € contre 1 650 € en moyenne pour les jetables en 2 ans et demi), les couches lavables sont également **plus saines** pour votre enfant car elles ne contiennent pas de produits chimiques.

L'utilisation de couches jetables génère plus d'une tonne de déchets par bébé de la naissance à la propreté. Autant de déchets qui peuvent être évités en utilisant des couches lavables !

Astuce : la Métropole vous forme sur l'utilisation des couches lavables et vous accompagne en vous proposant de les tester gratuitement !

**Informations et inscription :**  
[demarches.lametro.fr](http://demarches.lametro.fr)

### ② J'UTILISE UNE BROSSÉ À DENTS À TÊTE INTERCHANGEABLE *Parce qu'en conservant le manche, je génère moins de déchets.*



### ③ JE FABRIQUE MES COTONS LAVABLES *Avec mes serviettes de toilette usées, je réalise des petits carrés pour en faire des cotons lavables qui remplaceront les jetables !*



## Faire ses produits ménagers et ses cosmétiques maison, c'est :

- choisir des produits sains, naturels et biodégradables,
- limiter la quantité de déchets, car les contenants sont nettoyés puis réutilisés quasi indéfiniment,
- réaliser des économies.

### 4 J'UTILISE DU SAVON PLUTÔT QUE DU GEL DOUCHE

Parce que c'est moins d'emballage, que ça dure plus longtemps et que c'est plus économique ! Il en existe une multiplicité qui me laisse le choix dans les couleurs et les parfums !



### 5 DES ALTERNATIVES AUX PROTECTIONS PÉRIODIQUES JETABLES EXISTENT

Coupe ou culotte menstruelle, serviette hygiénique lavable... Choisissez celle qui vous convient.

## Attention

Ne vous laissez pas tenter par des recettes complexes impliquant de nombreux produits différents, il ne suffit en général que de quelques ingrédients : le vinaigre blanc, le savon noir ou le bicarbonate de soude sont très efficaces.

## ASTUCE



## ZÉRO DÉCHET

### 6 J'APPRENDS À FABRIQUER MES PRODUITS MÉNAGERS ET COSMÉTIQUES

En participant aux ateliers gratuits proposés par la Métropole ou en testant des recettes simples et efficaces sur le site de la famille zéro déchet comme la lessive, le produit vaisselle, la crème hydratante, le dentifrice et même la lotion anti-poux.

[famillezerodechet.com](http://famillezerodechet.com)

### Recette de la Pierre d'Argile pour récupérer la salle de bain

**Ingédients :** bicarbonate de soude, argile blanche, liquide vaisselle, huile essentielle (facultatif), eau.

**Pour un petit pot :**

- Mélanger avec un fouet 8 cuillères à soupe de bicarbonate avec 8 cuillères à soupe de liquide vaisselle, jusqu'à obtention d'une émulsion type « blanc en neige ».
- Ajouter 12 cuillères à soupe d'argile blanche et mélanger.
- Si vous souhaitez que la crème sente bon, ajouter quelques gouttes d'huile essentielle et bien mélanger.
- Rajouter un peu d'eau si nécessaire et mélanger doucement.
- Verser dans un pot à ouverture large.
- Laisser sécher au soleil ou sur un radiateur au moins 24h.
- À conserver dans un pot fermé, au sec.

**Utilisation :** frotter une éponge mouillée sur le produit. Bien rincer le support après nettoyage. Laisser le pot ouvert pour sécher la pierre après utilisation.

**Coût :** 3,50 euros

# JE RÉDUIS DANS LE GARAGE

*Qui n'a pas accumulé dans sa cave ou son garage, outils de bricolage, vieux appareils électriques, équipements de sport qui ne servent qu'une poignée de fois dans l'année ? Pour désencombrer tout en étant utile, on pense location, prêt de matériel et atelier de réparation !*

- ① RÉPARATION page 30
- ② DÉBRIS DE TRAVAUX page 30
- ③ PRODUITS TOXIQUES page 30
- ④ VÉLO page 30
- ⑤ SKIS page 31
- ⑥ OUTILS page 31







## RÉFLEXE RÉPARATION

### ① UNE LAMPE CASSÉE, UN GRILLE-PAIN FATIGUÉ, UNE PERCEUSE EN PANNE ?

Ne les jetez pas, ayez le réflexe réparation.  
Consultez un Repair-Café :

[repaircafe.org](http://repaircafe.org)

ou contactez un réparateur proche  
de chez vous :

[longuevieauxobjets.gouv.fr](http://longuevieauxobjets.gouv.fr)

### ② MES DÉBRIS DE TRAVAUX

*Je les porte en déchèterie ou dans  
un préau des matériaux s'ils sont  
réutilisables.*



### ③ JE LIMITE L'USAGE DES PRODUITS TOXIQUES

*Je privilégie les « éco-labels »  
et lorsque je n'en ai plus l'usage,  
je les dépose en déchèterie !*

### ④ MON VÉLO A BESOIN D'UNE RÉPARATION ?

*Je pense aux ateliers vélo participatifs  
et solidaires ! Ils permettent à chacun  
de réparer soi-même sa bicyclette  
par une mise en commun  
d'outils, de savoir-faire  
et de pièces détachées.*

*Retrouvez toutes  
les infos pratiques sur  
la page réemploi du  
site de la Métropole.*

[grenoblealpesmetropole.  
fr/reemploi](http://grenoblealpesmetropole.fr/reemploi)





## CONSEIL RÉDUCTION

### LES PRÉAUX DES MATÉRIAUX

À titre expérimental, **3 préaux des matériaux** sont ouverts sur les déchèteries de Vif, Saint-Martin-d'Hères et Champ-sur-Drac. Ces espaces gratuits permettent de déposer ou de récupérer des matériaux de travaux encore utilisables. Ce qui ne me sert plus peut servir à quelqu'un d'autre !

• Economie annuelle pour une famille de 4 personnes

***Besoin d'un vélo, d'un outil de bricolage, d'une tondeuse : pensez achat d'occasion, location temporaire ou partage entre voisins !***

*Je pose une affiche dans mon immeuble pour mutualiser les outils de tous : [longuevieauxobjets.gouv.fr/actualite/le-poster-boite-outils](http://longuevieauxobjets.gouv.fr/actualite/le-poster-boite-outils)*



### ⑥ JE PARTAGE OU JE LOUE MES OUTILS

*Une solution pour ne pas encombrer son garage : le partage d'outils entre voisins, collègues, amis ou la location dans les magasins spécialisés. À quoi bon acheter et stocker une débroussailleuse, un taille-haie ou une scie électrique quand on peut emprunter ou partager ces équipements qui ne servent qu'une poignée de fois dans l'année ?*

### ⑤ MES NOUVEAUX SKIS *Je les achète d'occasion.*



# JE RÉDUIS DANS LE JARDIN

*En jardinant différemment, on pourrait éviter 5 000 tonnes de déchets verts par an ! Parce que comme dit l'adage, en jardinage aussi, rien ne se perd et tout se transforme. Alors, on en profite pour changer ses habitudes avec quelques astuces simples, pour gagner en prime, un jardin plus beau et écologique.*

- ① PRAIRIE FLEURIE *page 34*
- ② BROYAGE DE VÉGÉTAUX *page 35*
- ③ TONTE *page 35*
- ④ COMPOST *page 35*







## CONSEIL

### BIO-DIVERSITÉ

#### ① LA PRAIRIE FLEURIE

ou les haies libres favorisent la biodiversité tout en assurant une floraison variée et colorée du printemps à l'automne. Stop à l'uniformisation des jardins qui demande beaucoup d'entretien et produit des déchets évitables (tonte et branchages).



---

*Plutôt que d'apporter nos déchets verts en déchèterie, réutilisons-les dans notre jardin pour enrichir le sol, en utilisant des astuces simples, économiques et écologiques. Des formations gratuites aux gestes de jardinage zéro déchet sont proposées toute l'année par la Métropole.*

---

## ASTUCES ZÉRO DÉCHET



### ② LE BROYAGE

Le broyage permet de transformer les branchages en broyat de bois, très utile pour pailler les sols ou améliorer un compost.

**Astuce 1 :** on peut broyer de fines branches avec sa tondeuse.

**Astuce 2 :** on peut se faire prêter un broyeur par sa commune.

**Astuce 3 :** on peut participer à un stand de broyage organisé par la Métropole.

**+ d'informations :**  
le guide du jardinage zéro déchet consultable sur [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr)



**JE BROIE MES DÉCHETS VERTS**  
pour mon compost  
ou pour protéger mes sols.



③ **JE PRATIQUE LA TONTE « MULCHING »**  
en laissant sur place la tonte pour enrichir et protéger sa pelouse. Facile, efficace et économique !

④ **JE FAIS MON COMPOST**  
Dans mon jardin, le recours à un composteur n'est pas forcément nécessaire : en tas cela fonctionne aussi !

## C'est interdit !!

**Brûler ses déchets verts est interdit car extrêmement polluant.**

50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules fines qu'une voiture diesel récente parcourant 13 000 km. Une amende de 450 € est prévue par la loi.



# JE RÉDUIS EN DEHORS DE CHEZ MOI

*Réduire ses déchets,  
c'est un mode de vie !  
Et ça se passe aussi en dehors  
de chez soi. Alors même  
dans la rue, en vacances,  
au travail ou à l'école,  
dans son association  
de quartier et son club  
de sport, on n'oublie  
pas ses bons réflexes !  
Et on montre l'exemple.*

- ① PACK ÉCO-ÉVÉNEMENT *page 38*
- ② ESPACE TROC *page 38*
- ③ CARTON *page 39*
- ④ GOÛTER DES ENFANTS *page 39*
- ⑤ IMPRESSIONS *page 39*
- ⑥ MUG *page 39*





**ASTUCE**

**RÉDUCTION**



**① VOUS ÊTES MEMBRE  
ACTIF D'UNE ASSOCIATION**

Le Département de l'Isère et la Métropole vous proposent **le pack Eco-événement** pour des événements vertueux. Des poubelles mobiles, des rampes à eau pour les événements sportifs ou des gobelets sont prêts et lavés gratuitement.

**+ d'informations :**  
[isere.fr/aides-la-jeunesse-et-aux-loisirs](http://isere.fr/aides-la-jeunesse-et-aux-loisirs)



**② POURQUOI NE PAS CRÉER  
UN ESPACE « TROC » AU SEIN  
DE VOTRE ENTREPRISE ?**  
*Déposez les objets dont vous  
n'avez plus l'utilité - livres,  
jouets pour enfants, matériel  
de sport, lampes... - ils feront  
certainement des heureux  
parmi vos collègues !*



*La réduction des déchets se fait aussi au bureau.  
J'imprime le moins possible, je réutilise  
les documents en papier de brouillon et surtout  
j'évite les gobelets jetables ou les bouteilles d'eau :  
le mug ou la gourde sont mes meilleurs amis.  
Si le tri n'est pas encore en place, n'attendez pas  
que le patron le propose, lancez-vous !*

## RÉFLEXE CARTON



### ③ COLLECTE CARTON DES PROFESSIONNELLS

#### Collecte en porte-à-porte

Ce service public est assuré par des tournées de camions et soumis à tarification. Pour en bénéficier et pour tout renseignement, contactez le **0 800 500 027**.

#### Dépôt en déchèterie

Les déchèteries publiques de Grenoble Alpes Métropole ne sont plus accessibles aux professionnels depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Retrouvez l'offre de service spécifique sur le site :

[grenoblealpesmetropole.fr/decheterie](http://grenoblealpesmetropole.fr/decheterie)

- ⑤ **JE LIMITE AU MAXIMUM MES IMPRESSIONS**  
*et si c'est absolument nécessaire, je privilégie le noir et blanc et le recto/verso !*



### ④ POUR LE GOÛTER DES ENFANTS

*Je privilégie les gourdes et je place les fruits, le pain et le chocolat ou les gâteaux faits maison dans une boîte, un sac à goûter ou un beewrap\*.*



### ⑥ POUR MON CAFÉ, J'UTILISE UN MUG RÉUTILISABLE

*et j'évite le sucre en dosette individuelle en privilégiant les gros conditionnements ou le vrac !*  
**4,73 milliards de gobelets en plastique sont jetés chaque année en France selon l'Association Santé Environnement France (ASEF).**

# JE RÉDUIS

## AVEC LA TEOMi

TAXE D'ENLÈVEMENT

DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

*Parmi tous les dispositifs proposés pour réduire la production de déchets, la Métropole expérimente à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 un nouveau mode de tarification qui introduit une part variable dans le calcul de la taxe.*

*L'idée de cette TEOM Incitative est d'encourager les efforts en faveur de la réduction des déchets : moins vous jetez, mieux vous triezy, plus vous maîtrisez votre facture.*





*Pourquoi changer le mode de calcul ? Actuellement, chacun paie une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (appelée TEOM) calculée en fonction de la taille et de la situation de son logement.*

*Pour inciter les métropolitains à mieux trier et à réduire leurs déchets, il est préférable que cette tarification tienne compte des efforts de chacun. C'est pourquoi, la Métropole souhaite mettre en place la TEOM Incitative dite TEOMi.*



**CE N'EST PAS  
UNE NOUVELLE TAXE,  
JUSTE UN MODE  
DE CALCUL  
DIFFÉRENT**

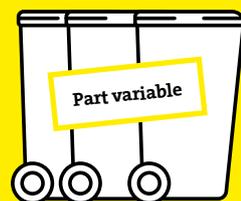
TEOM aujourd'hui



part fixe  
seulement calculée  
en fonction du logement



TEOMi demain

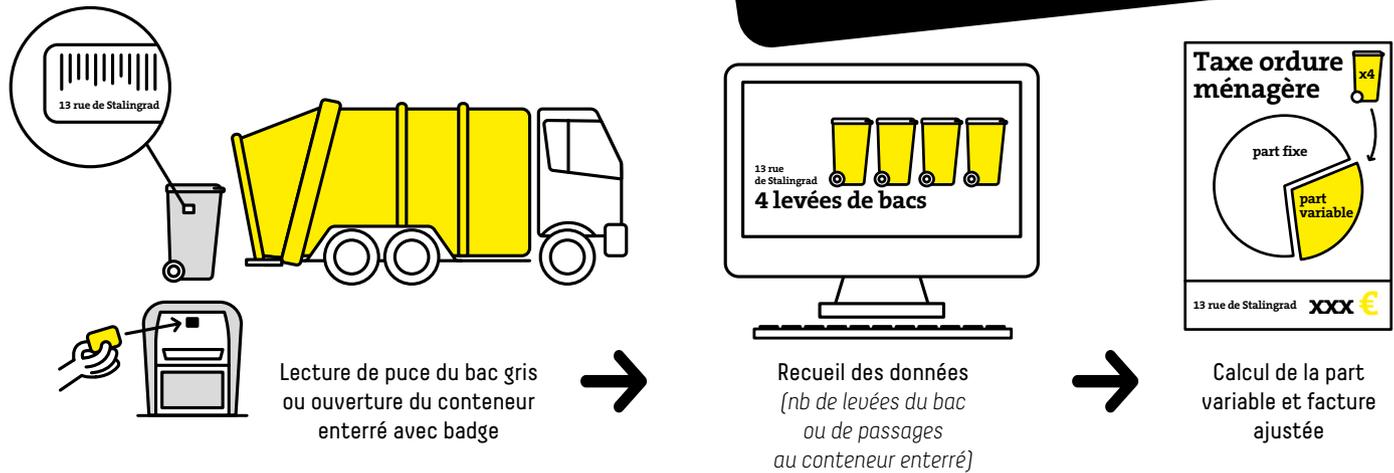


part fixe réduite + part variable  
calculée en fonction du volume de déchets collectés  
(nombre de levées x volume du bac)

# Attention !!

Les autres bacs de tri (verts et marron)  
mal triés ne seront pas collectés.

## COMMENT ÇA MARCHE TECHNIQUEMENT ?



**Le calcul de la part variable = volume du bac gris X nombre de levées X tarif au litre**

À chaque situation, son calcul

Si votre bac est collectif, le volume est réparti par logement au prorata de la valeur locative.

Si vous disposez d'un badge et utilisez un conteneur enterré, le volume est celui du tambour (60 L) et le nombre de levées correspond au nombre d'ouvertures du tambour.

## COMMENT CONTRÔLER MA TEOMi ?

Je recherche des alternatives pour jeter moins

Je jette mieux en triant plus

J'optimise la sortie de mon bac : je le sors moins souvent et plein

J'ai le moyen d'agir sur le montant



# FAQ TEOMi

**Les bacs verts et marron sont-ils concernés par la part variable de la TEOMi ?**

Non, seules les ordures ménagères du bac gris sont comptabilisées. En revanche, si le tri des déchets recyclables et compostables est mal réalisé, les bacs verts et marron ne seront pas collectés.

**Que faire si mon bac n'a pas de puce ?**

Sans puce, votre bac ne pourra pas être identifié et donc pas collecté. Pour qu'un agent de la Métropole vienne mettre une puce, contactez le 0 800 500 027.

**Mes poubelles vont-elles être pesées ?**

Non. Seuls le nombre de levées et le volume du bac gris comptent dans le calcul de la part incitative (ou le nombre d'ouvertures et le volume du tambour pour les conteneurs enterrés).

**Si je ne présente aucune poubelle ou si mon logement est inoccupé, devrai-je payer la TEOMi ?**

Oui car la TEOMi comprend aussi une part fixe basée sur la valeur locative du logement.

**Vais-je recevoir une facture ?**

Non. Le montant global de la TEOMi figurera sur la feuille d'imposition de la taxe foncière. En phase de test, la part incitative n'aura aucune conséquence financière (comptage à blanc).

**Comment puis-je réduire ma TEOMi ?**

D'abord, en réduisant vos déchets et en triant emballages et déchets alimentaires ! Ensuite, sortez votre bac uniquement lorsqu'il est plein et rentrez-le rapidement après le passage du camion. En immeuble, vérifiez que les autres bacs sont pleins avant de déposer vos sacs dans un bac vide.

**Je suis locataire, je ne paie pas de taxe foncière, suis-je concerné ?**

Oui. Comme avant avec la TEOM, ce sera votre propriétaire ou votre bailleur qui pourra répercuter la TEOMi dans vos charges locatives.

**Y aura-t-il davantage de dépôts sauvages ?**

Les collectivités ayant déjà mis en place la TEOMi constatent que ce phénomène ne dure pas. La Métropole, en lien avec les communes, veillera néanmoins à ce que tous les leviers contre ces incivilités soient actionnés : sensibilisation des usagers, états des lieux des points critiques, nettoyage et sanctions le cas échéant.

**Je vis en habitat collectif : si mon voisin ne fait pas d'efforts, est-ce à dire que je paie pour lui ?**

Dans un immeuble, le défi de la réduction et du tri est forcément collectif. Dans la mesure où il n'est pas possible d'affecter un bac individuel par logement, chacun a un rôle à jouer, y compris les gestionnaires d'immeubles et les sociétés de nettoyage. S'assurer que les bacs sont complètement remplis avant d'en utiliser un autre, réduit le nombre de sorties.

**Que faire si mes voisins déposent leurs sacs dans ma poubelle ?**

Une fois votre poubelle sortie, s'il reste de la place pour les voisins, cela ne vous coûtera pas plus cher (seul le nombre de sorties compte). En revanche, rentrez votre poubelle rapidement après le passage du camion pour éviter les dépôts qui ne sont pas à vous.

**Ma situation familiale a évolué, comment changer la taille de mon bac ?**

Si un changement au sein du foyer impacte votre production de déchets, ou si votre bac n'est pas adapté à vos besoins, vous pouvez en demander un autre en contactant le 0 800 500 027.

**Au final, vais-je payer plus cher ?**

Cela dépend de la situation et des efforts de chacun. Une partie de la taxe va fluctuer en fonction de la production de déchets : chacun aura le moyen d'agir pour maîtriser sa facture.

**Comment fonctionnent les bornes d'accès aux conteneurs enterrés ?**

Chaque logement concerné se voit attribuer un badge qui permet à son occupant de déverrouiller le conteneur et d'y déposer un ou plusieurs sacs (1 sac de 50 L ou 2 de 30 L). Le badge est affecté au logement, en cas de déménagement, il doit être transmis, comme les clés, au nouvel occupant. Badge perdu ? Contactez le 0 800 500 027.

## TERRITOIRES PILOTES

### Qui est concerné ?

Depuis 2021, 6 quartiers représentatifs de la Métropole, formant un échantillon de 5 % de la population, expérimentent ce dispositif.

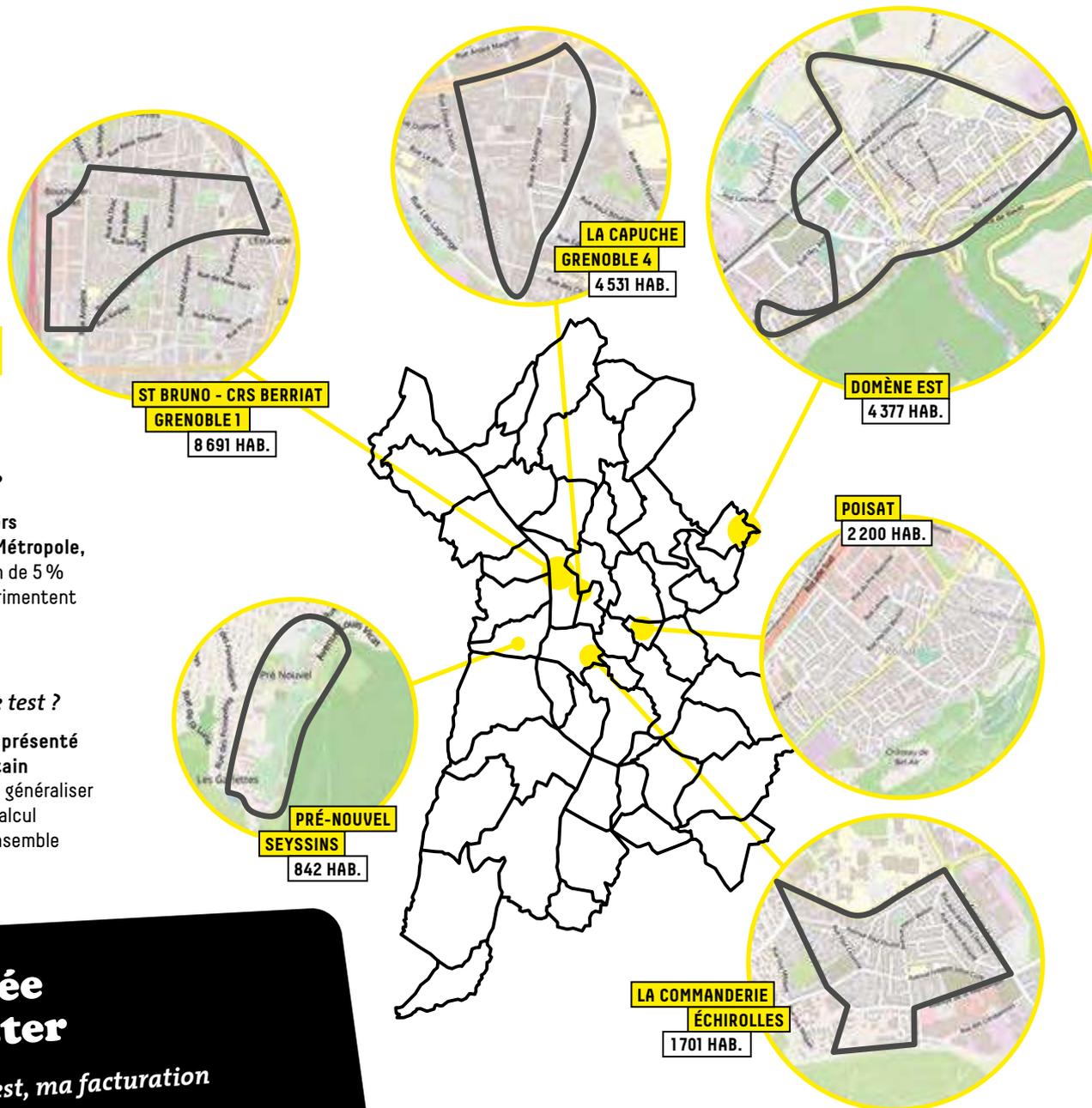
### Quelles suites à ce test ?

Un bilan du test sera présenté au conseil métropolitain qui décidera ou non de généraliser ce nouveau mode de calcul de la tarification à l'ensemble des 49 communes.

## Une année pour tester

*En période de test, ma facturation ne changera pas.*

*Si la généralisation de la TEOMi est décidée en 2022, il faudra attendre 2023 pour percevoir une évolution du tarif.*



# JE FAIS DES ÉCONOMIES FACTURE COMPARÉE

LES GESTES	AVANT	APRÈS	ÉCONOMIE ANNUELLE POUR UNE FAMILLE DE 4 PERSONNES
<b>CONSOMMATION D'EAU</b> <i>2L/jour/personne soit 2920L/an pour une famille</i>	Eau en bouteille 0,1133 €/L	Eau du robinet 0,00331 €/L	<b>321 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>HYGIÈNE</b>	Gel douche 75 €	Pain de savon 15 €	<b>60 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>GASPILLAGE ALIMENTAIRE</b>	Je laisse périmer les denrées dans mon frigo, je jette les restes 500 €	Je cuisine les restes, je fais attention aux dates limites de consommation 0 €	<b>500 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>CAFÉ</b>	Prix d'une capsule 0,40 €	Café moulu, 1 paquet par semaine 3,50 €	<b>402 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>VAISSELLE PIQUE-NIQUE</b>	5 pique-niques ou anniversaires par an 57 €	Vaisselle et nappe lavables 0 €	<b>57 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>AMPOULES</b>	Achat et consommation de 10 ampoules classiques 175 €	Achat et consommation de 10 LED 125 €	<b>50 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>COUCHES</b>	Couches jetables 660 €	Couches lavables 320 €	<b>340 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>COTONS DÉMAQUILLANTS</b>	Disques démaquillants 22 €	Lingettes lavables 7 €	<b>15 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>PRODUITS MÉNAGERS</b>	Produits ménagers achetés en grande surface 220 €	Bicarbonate et vinaigre blanc 80 €	<b>140 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>RÉPARATION D'UN APPAREIL</b>	4 objets rachetés 500 €	4 objets réparés 65 €	<b>435 € ÉCONOMISÉS</b>
<b>ACHAT D'OCCASION PLUTÔT QUE NEUF</b>	Achat de 5 objets/meubles du quotidien 1550 €	Mêmes achats en brocante ou site de seconde main 485 €	<b>1065 € ÉCONOMISÉS</b>

**TOTAL ÉCONOMISÉ**

(pour une famille de 4 personnes)

**- 3385 €**  
par an

Soit  
**- 282 €**  
par mois

Ces valeurs sont données à titre d'exemple, les chiffres varient en fonction de la situation personnelle et du mode de vie de chacun.

# JE VEUX JE PEUX J'AGIS POUR RÉDUIRE MES DÉCHETS

Réalisation : Cités Plume

Photos : Shutterstock, Citeo (Jean-Michel de Forceville), Adobe Stock, Thibaut Vianney, Grenoble Alpes Métropole, Thierry Chenu, SAELEN, Fotolia

Cartes : © les contributeurs d'OpenStreetMap (Open Database License)

Janvier 2021

Document imprimé sur papier 100 % recyclé

[grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr) | 0 800 500 027

Financé  
par



La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**